

Intégrer la démarche de l'auto-détermination dans sa pratique professionnelle


RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE
Hortense DESVILLES

 DRH, Coach et Consultante
 Formatrice pour Trisomie 21 France

Hortense DESVILLES partage son temps entre son poste de DRH d'Eudonet, son cabinet HOMA Conseil, la formation universitaire et ses activités associatives.

Spécialisée dans le management et la qualité de vie au travail, elle accompagne et forme des cadres, des équipes depuis 20 ans en entreprise. Diplômée du CELSA et de l'IEP en sociologie, engagée dans le champ du handicap, elle tisse des liens entre des univers qui se connaissent peu : les entreprises et le secteur médico-social.

Formée à l'autodétermination au sein de Trisomie 21 France, elle coordonne un réseau de formateurs dédiés à cette compétence sur l'ensemble du territoire, tous formés spécifiquement par les équipes de Trisomie 21 France, ce qui donne la possibilité d'une grande adaptation de cette formation aux activités spécifiques et aux besoins des équipes.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel ou directeur désireux intégrer la démarche d'auto-détermination dans sa pratique et celle de son équipe.

Cette formation peut également s'adresser à un groupe composé d'usagers et de familles.

Groupe : de 8 à 15 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée 2 jours ■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 650 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 3 200 € / groupe / 2 jours

+ frais de déplacement de la formatrice en sus au réel

LES +

Trisomie FRANCE Une formation qui s'inscrit dans le cadre du partenariat PEP-TRISOMIE 21 France afin d'inscrire les pratiques d'accompagnement des personnes dans le cadre de la démarche de l'auto-détermination ; le rôle des professionnels est donc essentiel pour que la personne vive des expériences positives qui lui permettront d'acquérir la confiance en ses potentiels et sa capacité de choisir.

Possibilité de réaliser une partie de la session en formation à distance, selon les besoins et l'équipement des participants.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept de l'auto-détermination.
- Relier les concepts théoriques aux situations professionnelles.
- Comprendre l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'auto-détermination.

PROGRAMME

Jour 1

► L'approche conceptuelle de l'auto-détermination

- S'approprier le concept.
- Définitions de ses grandes composantes.

► Stratégies et pratiques permettant de développer l'auto-détermination

- Echanges autour de ces stratégies et pratiques.
- Présentation d'un exemple de programme de formation destiné à des adolescents présentant une déficience intellectuelle : « C'est ma vie, je la choisis ! ».

Jour 2

► Le modèle écologique de l'autodétermination

- Présentation du modèle écologique de l'autodétermination qui accorde une importance toute particulière à l'environnement.
- Comment les interventions de l'entourage peuvent favoriser l'auto-détermination des personnes en situation de handicap ?
- Repérer des partenaires dans l'environnement qui peuvent contribuer à l'auto-détermination.

► Comment transformer ensemble nos pratiques professionnelles pour favoriser l'auto-détermination ?

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Questionnement des pratiques.
- Alternance de travaux collectifs et de temps individuels.

► Évaluation

- Une évaluation des acquis des stagiaires sera réalisée par le formateur au cours de la formation.
- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.